



Faculté des sciences économiques, sociales et politiques

ESPO

SPOL2108 Organisations internationales

[30h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Amine Ait-Chaalal
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

A l'issue de cet enseignement les étudiants seront en mesure de comprendre les structures de fonctionnement politico-institutionnelles et d'analyser les principales modalités d'action des organisations internationales contemporaines.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Les principaux thèmes abordés sont la théorie des organisations internationales, l'Organisation des Nations Unies (organes principaux, missions de maintien de la paix et institutions spécialisées), les organisations politi-co-militaires et les organisations régionales.

Résumé : Contenu et Méthodes

Contenu :

La partie sur la "théorie des organisations internationales" pose les questions de la définition et de la classification des organisations internationales. Sont ensuite abordés les points relevant des moyens des organisations (compétences, personnalité juridique, organes, finances, fonctionnaires internationaux).

La partie sur l'ONU est divisée en trois chapitres : 1) l'approche institutionnelle : historique et Charte de l'ONU, buts et principes de l'ONU, admission et membres, analyse des organes principaux (Assemblée générale, Conseil de Sécurité, Conseil économique et social, Secrétariat, Cour internationale de Justice, Conseil de tutelle) ; 2) les questions relatives à la paix internationales : les opérations de maintien de la paix ; 3) les institutions spécialisées (UNESCO, OMS, OIT, institutions économique-financières).

La partie sur les organisations politico-militaires traite de l'OTAN et celle sur les organisations régionales de l'Organisation des Etats américains/OEA et de l'Organisation de l'Unité africaine/OUA (les exemples choisis sont susceptibles d'être modifiés).

Méthode

L'étude se fait par le biais d'exposés en salle (ouverts à la discussion), par l'analyse et la discussion d'un dossier de lectures et, si possible, l'organisation de conférences avec des experts internationaux.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Notions d'analyse des relations internationales.

Questions de synthèse par examen écrit ou oral. L'examen oral est précédé d'une phase de préparation.

Manuel de base : C-A. Colliard & L. Dubouis, Institutions internationales, Dalloz (Précis), Paris, 1995 ; ouvrage complémentaire suggéré : P. Weiss, Les organisations internationales, Nathan-Université, Paris, 1998 ; syllabus (avec dossier de lectures).

Cet enseignement s'articule avec :

"Droit des gens", "Géopolitique", "Relations internationales de 1815 à nos jours".

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM22	Deuxième licence en criminologie	(3 crédits)	
POL21/AP	Première licence en sciences politiques (Affaires publiques)	(3 crédits)	Obligatoire
POL21/RI	Première licence en sciences politiques (Relations internationales)	(3 crédits)	Obligatoire
POLS2M1/AP	Master en sciences politiques, orientation générale (affaires publiques)	(3 crédits)	
POLS2M1/RI	Master en sciences politiques, orientation générale (relations internationales)	(3 crédits)	Obligatoire